



## **EXTRAIT DE PÉTITION** **(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 201 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** la sécurité des piétons qui traversent la rue Saint-Jean-Baptiste (route 227) constitue un enjeu majeur pour la Municipalité de village de Sainte-Madeleine;

**CONSIDÉRANT QUE** la rue Saint-Jean-Baptiste à Sainte-Madeleine est utilisée par des centaines de voitures et camions lourds chaque jour;

**CONSIDÉRANT QUE** l'école primaire Saint-Joseph-Spénard se trouve à proximité de l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Spénard;

**CONSIDÉRANT QUE** l'école Saint-Joseph-Spénard est fréquentée par plus de 400 élèves provenant des municipalités de Sainte-Madeleine et de Sainte-Marie-Madeleine;

**CONSIDÉRANT QUE** la sécurité des enfants constitue une priorité;

**CONSIDÉRANT QU'**une traverse piétonnière est déjà présente sur la rue Saint-Jean-Baptiste, mais qu'elle n'est pas toujours respectée;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a mis en place des panneaux Kali-Flash afin de faire respecter la traverse piétonnière pour augmenter la sécurité des piétons;

**CONSIDÉRANT QUE** les panneaux Kali-Flash permettent à la brigadière et aux enfants d'être plus visibles lorsque ceux-ci traversent la route;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports connaît la situation problématique de cette intersection depuis plusieurs années;

**CONSIDÉRANT QUE** les panneaux Kali-Flash demeurent l'option à privilégier pour assurer la sécurité de tous dans l'attente de l'installation de panneaux d'arrêt permanents;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'autoriser la Municipalité du village de Sainte-Madeleine à conserver ses installations de panneaux de type Kali-Flash à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Spénard, et ce, afin d'assurer la sécurité des nombreux élèves, parents et citoyens qui y traversent quotidiennement.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

**Simon Jolin-Barrette, député de Borduas**

**13 mars 2018**

**Date de signature de l'extrait**